Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection

civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni

culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 3

Vereinsnachrichten: C'est le dernier... pour "Mike"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

projet de Protection de la population. «Dans ce contexte, notre modeste association n'a pas d'illusion à se faire, mais au moins pourrat-elle rester une structure, peut-être un jour la seule à Genève, qui se préoccupe un petit peu de protection civile et d'efficacité avant de penser politique et gros sous...»

Naissance de l'Association pour la protection civile

Didier Fleck, président de l'AGEM, a rapidement brossé les raisons qui amènent aujourd'hui l'assemblée à se prononcer sur la révision des statuts. De 1967 à 1993, soit l'époque où chaque commune disposait d'une organisation de PCi, c'est l'Association genevoise des chefs locaux qui leur permettait de se regrouper et de s'exprimer. La régionalisation n'a laissé subsister que douze

communes ou groupements de communes, provoquant du même coup une diminution importante des membres. C'est ainsi que l'on a assisté à la naissance de l'AGEM (Association genevoise des états-majors). «De réformes en réformes (cantonales, fédérales), de frustration en frustration, là encore les effectifs ont fondu», souligne Didier Fleck. D'un autre côté, l'Association genevoise pour la protection civile (AGPC) s'est élargie à l'idée du partenariat pour devenir l'Union genevoise des partenaires de la sécurité. Nouvelle frustration et démotivation pour certains. Une consultation auprès des membres de l'AGEM a été conduite. Elle s'est montrée favorable à un nouvel élargissement, sans, pour autant, basculer dans «l'amicale».

C'est là, poursuit Didier Fleck, qu'il a été envisagé de reprendre le rôle de l'ex-AGPC

pour s'ouvrir à toutes les personnes qui ont de l'intérêt pour la PCi. Ainsi, la mue est achevée. C'est à l'unanimité que l'assemblée s'est prononcée sur la nouvelle dénomination «Association pour la protection civile».

Parlons dangers

Eric Sauvain, chef OPC de Vernier, a présenté les risques et les particularités de la commune. Vernier est située sur la rive droite du Rhône. Elle est composée du vieux village, de zones d'habitations composées de grands immeubles (par ex. les Avanchets), de zones de villas, mais aussi d'une très importante zone industrielle. Dans cette zone, on trouve le principal dépôt d'hydrocarbures du canton qui coupe pratiquement la commune en deux. Cette zone est considérée comme «zone cantonale à haut risque» et fait partie du plan Carbura. Sa défense, étant donné l'importance du site, nécessite de gros moyens qui ont été alloués à la commune avec l'aide de la Confédération.

Quelques lignes de chemins de fer tissent encore un réseau important dans le nord de la commune. On y trouve aussi l'entreprise Givaudan, une menuiserie et une fonderie. De plus, le BSV (Bâtiment de la sécurité de Vernier) est régulièrement survolé (à une centaine de mètres d'altitude) par des avions en phase d'atterrissage sur Cointrin. En matière de dangers, on peut difficilement faire mieux!

Cette présentation a été suivie d'une visite du bâtiment, sous la conduite du capitaine Pascal Fleury, commandant des sapeurspompiers de Vernier.



Les imposants camions mis à disposition dans le cadre du plan Carbura.

RAPPORT ANNUEL DE L'ORGANISATION DE PCI LAUSANNOISE

C'est le dernier... pour «Mike»

Plus de 180 personnes, dont 150 cadres supérieurs de l'OPC, ont assisté au rapport annuel présidé pour la dernière fois par Michel Schmid. Ce rapport a été suivi par une conférence de Charly Wuilloud, responsable de la section «Dangers naturels» au Service des forêts et du paysage du canton du Valais.

RENÉ MATHEY

«Voilà, c'est fini...» dira un Michel Schmid très ému à l'issue de son dernier rapport, lorsque toute l'assemblée s'est levée pour l'applaudir. C'est donc avec son style inimitable, fait de précision et de pointes d'humour, que Michel (Mike pour les intimes) a conduit ce rapport en sa qualité de patron de l'OPC. Pas encore loin pourtant, puisque G8 oblige, le colonel Jean-François Cachin l'a convaincu de rester jusqu'à fin juin.

Dans son allocution, le chef du SSI, Jean-François Cachin, a rappelé que l'OPC de la

ville est prêt à basculer dans la nouvelle structure prévue par la LPPC, avec un effectif de l'ordre de 1500 personnes. Il s'est dit enchanté du travail fourni par les hommes de la protection civile et dont le public a pu se faire une idée plus précise lors de la revue quadriennale des sapeurs-pompiers de la ville. En ce qui concerne le G8, le commandant a précisé que les missions pour la protection civile seront d'informer les navigateurs des restrictions en vigueur, appuyer les forces de police dans la régulation du trafic, collaborer avec les sapeurs-pompiers pour la mise en place de stations de décontamination, de desservir en collaboration avec la santé publique les postes de secours, assurer la logistique à l'intention des partenaires, renforcer le corps des sapeurs-pompiers avec les moyens de la FIRAL. Il n'a pas manqué non plus de retracer, avec une chaleur toute particulière, la carrière de Michel Schmid en concluant: «Qui dit fin de carrière profession-



«Voilà, c'est fini...» dira Michel Schmid, très ému, à l'issue du rapport.

nelle, ne dit pas fin de l'amitié qui nous lie.» Quant à Doris Cohen-Dumani, directrice de la Sécurité publique, elle reconnaît volontiers que des activités importantes comme la formation ou la santé ont tendance à «voler» la priorité à toutes celles qui servent la prévention. «Pourtant, on peut dire que jour après jour, l'image de la protection civile se corrige, d'autant qu'il suffirait d'un attentat terroriste ou d'une attaque chimique pour que tout à coup on prenne conscience de son importance...» Et de se féliciter de constater le côté bénéfique de la mise sous le même toit, à Lausanne, des services de sécurité.

Faits et chiffres marquants

Après les discours, il était temps pour Michel Schmid de dévoiler les activités de l'OPC pour l'année écoulée. En voici quelques extraits.

Rappelons brièvement que l'OPC est regroupé au sein de l'Office de la sécurité civile (OSC) dans la nouvelle annexe de la RAMA à Montheron, ce qui complète les infrastructures du centre de formation. Cette nouvelle construction comprend une salle de conférence, un vestiaire, un local technique et six bureaux occupés en partie par le personnel de l'OSC, le SSI et les locataires.

Quant au centre de formation de la Rama. il dispose actuellement de quatre salles de classe, une salle polyvalente de 30 places, une autre de 80 places. Toutes les salles sont équipées de moyens audiovisuels. Le réfectoire peut accueillir quelque cent personnes. Côté extérieur, le centre dispose d'une zone de parc pour cent véhicules. La piste d'exercice, avec zone de décombres et des éléments de façades pour le sauvetage, est complétée par des voies de chemin de fer ainsi que d'autres aménagements. La maison du feu, construite en 1983, sent le poids des années. Devenue inutilisable, elle devra être reconstruite. Côté environnement, la piste d'exercice est totalement sécurisée. C'est ainsi que toutes les eaux d'écoulement aboutissent dans un séparateur conçu selon les normes actuellement en vigueur.



Le Cmdt Jean-François Cachin: «Qui dit fin de carrière professionnelle ne dit pas fin de l'amitié qui nous lie.»

Doris Cohen-Dumani, directrice de la sécurité publique: «Jour après jour, l'image de la PCi se corrige...»



Il faut aussi savoir que le centre de formation a été occupé pendant 241 jours et que 11 000 repas y ont été servis. Le nombre de personnes ayant fréquenté des cours, séminaires, etc. s'élève à environ 7000, dont 50 % par du personnel de l'administration communale. L'OSC fournit 31 postes de travail, pour 30,2 équivalents plein temps. En raison des fluctuations, le personnel réel s'est stabilisé à 29 personnes.

Du côté de l'OPC

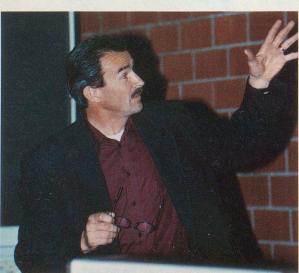
Les effectifs réglementaires globaux de l'OPC comptaient encore 5579 personnes en 2002, réparties en 3 groupes:

- les formations d'intervention régionale comptant 281 personnes (FIR), dotées de pagers (mise sur pied en 60 minutes),
- les formations d'appui régional comptant 1175 personnes (FAR), alarmées par téléphone (mise sur pied dans les 6 heures),
- la «réserve active» (4123 personnes) qui serait mise sur pied par voie de convocation dans les 36 heures. Avec la mise en place de la réforme XXI, elle sera supprimée.

Les activités publiques ont fortement sollicité les hommes. Pour l'année 2002 ce ne sont pas moins de 855 incorporés qui ont été engagés dans douze manifestations, soit 3398 jours accomplis. Il faut noter que la majeure

partie de ces engagements a lieu pendant les week-ends. D'autres activités, moins «voyantes» celles-là, mais indispensables à l'état de préparation. Par exemple, 19 cours de répétition de diverses formations ont vu défiler 294 personnes; 36 cours de répétition dans les domaines EM, catastrophe, Firal, etc. ont touché 1024 personnes. Vingt rapports d'incorporation ont encore été organisés. Globalement, et pour les différents cours et rapports, 6510 jours de service ont été accomplis par 2991 participants.

Un intéressant exposé animé par Charly Wuilloud, ingénieur forestier EPFZ et chef de section «Dangers naturels» du canton du Valais, a clôturé ce rapport annuel. Au travers de ses démonstrations, chacun a pu prendre la mesure des dangers naturels d'un canton de montagne. Par exemple, il y a 52 personnes par km² pour une population totale de plus de 230 000 habitants. Ajoutons à ce chiffre celui des week-ends qui voient affluer dans le canton entre 250 000 et 400 000 visiteurs. On aura ainsi une idée des difficultés de la prévision-prévention et de la gestion d'éventuels problèmes (3700 avalanches par année, dont le parcours de certaines est bien connu, mais pas forcément l'intensité, 120 éboulements de terrain et quelque 55 glaciers considérés à risques).



Charly Wuilloud: «Imaginez, 230 000 habitants et de 200 000 à 400 000 visiteurs par weekend qui entrent... et qui sortent!»

Martine Fiora-Guttmann, présidente
du Conseil communal:
«La PCi, voilà
un métier dont on
mesure l'importance
lorsque les éléments
ou les hommes
se déchaînent!»

